



Conditions pour rester foyer logement

Par **moreau brigitte_old**, le **22/11/2007** à **13:12**

je suis bénévole et je défend le foyer logement de mon canton.

c'est un palier entre la maison familiale et l'ehpad ou maison de retraite.

le foyer logement accueille des personnes valides aux revenus moyens et les loyers sont modérés.

Pouvez vous me dire, si les foyers logements sont appelés à disparaître comme nous le disent les hauts fonctionnaires (communauté de communes et conseiller général)

existe t il une loi qui précise exactement les modalités pour rester foyer logements.

Peuvent ils arrêter progressivement le foyer logement pour faire un accueil social.

Quels sont les conditions sécurité pour rester foyer logements

merci de me répondre rapidement.